

Exportons ensemble





Anne-Marie Idrac
Secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur

« Je crois au jeu en Equipe de France de l'International. Dans ce cadre, la solidarité entre les grandes entreprises françaises et les PME doit être renforcée et développée. Il s'agit d'un enjeu majeur pour la réussite de notre industrie à l'export. C'est pourquoi, j'ai encouragé les grandes entreprises à se mobiliser pour contribuer au développement à l'international des PME en menant des actions concrètes de portage. C'est le sens de l'action de Pacte PME International. J'ai voulu une structure légère et efficace, vecteur privilégié pour favoriser l'internationalisation de nos entreprises, en particulier des plus petites. Plus que jamais, les perspectives de reprise et la mobilisation de nos concurrents nous imposent d'être solidaires et collectifs pour développer les réflexes gagnants à l'international entre PME et grands comptes. »



Henri Lachmann
Président de Pacte PME International
Président du Conseil de surveillance de Schneider Electric

« Les entreprises seront plus fortes si elles développent un écosystème autour d'elles et de leurs implantations à l'international. »

Une volonté politique soutenue par l'engagement des groupes au plus haut niveau

Lancée en 2009 par Anne-Marie Idrac et soutenue par la DGTPE (Direction générale du Trésor et de la politique économique), l'association Pacte PME International regroupe à ce jour 25 grands groupes, engagés par leur président à accompagner les PME françaises à l'export.

Chacun de ces groupes a désigné en son sein un représentant de haut niveau pour être l'interlocuteur des PME, à même d'orienter leurs demandes et d'identifier les opportunités stratégiques.

Les relations que Pacte PME International entretient avec ses membres s'appuient sur l'expérience du programme Pacte PME, développé en France depuis 2005 par OSEO et le Comité Richelieu.

Un travail en complémentarité avec l'Equipe de France de l'International

La dimension spécifique du portage des PME par les groupes complète l'action de l'Equipe de France de l'International, dont les membres sont aux côtés de l'ARF, de la CGPME et du Medef, associés de Pacte PME International.

Une initiative donnée aux PME

Afin que l'impulsion vienne des PME, le pilotage de Pacte PME International a été confié au Comité Richelieu, association française des PME innovantes. Six PME sont par ailleurs membres d'honneur de l'association.

Les grands comptes membres de Pacte PME International

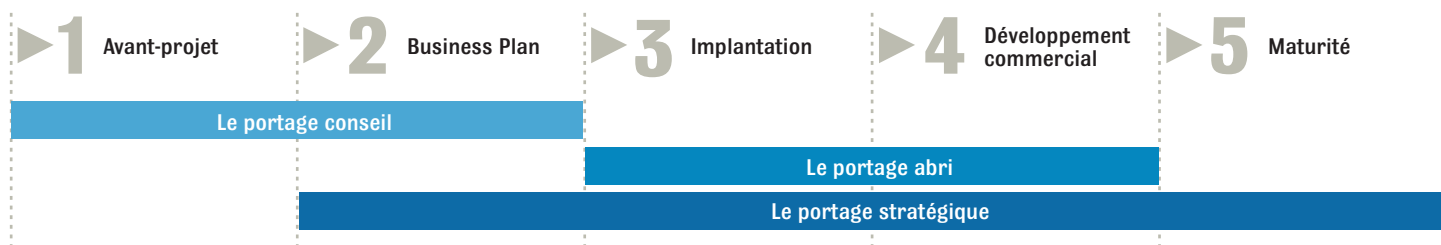
AIR FRANCE	CRÉDIT AGRICOLE	SAFRAN
ALSTOM	DASSAULT SYSTEMES	SAINT-GOBAIN
ALTRAN	DGA	SCHNEIDER ELECTRIC
AREVA	EADS	SEB
AUCHAN	EDF	SPIE
AXA	GDF SUEZ	THALES
BNP PARIBAS	HSBC FRANCE	TOTAL
CARREFOUR	MBDA	
CEA	RENAULT	

Les membres associés de Pacte PME International

ACFCI	COFACE	OSEO
ARF	MEDEF	UBIFRANCE
CGPME	Ordre des experts-comptables	UCCIFE
CNCCEF		

Pacte PME International accompagne votre PME à l'export

Selon le degré de maturité de votre stratégie d'internationalisation, Pacte PME International propose trois types d'accompagnement complémentaires. Vous pouvez recourir à un seul type d'accompagnement ou en combiner plusieurs.



Pour l'élaboration de votre stratégie : le portage conseil

Si votre projet international en est encore au stade de l'idée, ou si vous en êtes à l'élaboration du business plan, le portage conseil peut vous permettre d'éviter les erreurs d'appréciation et de raccourcir le temps de déploiement à l'étranger. Il permet d'initier des échanges entre votre entreprise et des spécialistes du pays visés, dans un métier cohérent avec le vôtre. Votre CCI, ainsi que le comité local des conseillers du commerce extérieur, demeurent vos premiers interlocuteurs. Votre demande à Pacte PME International doit être parrainée par l'un d'eux pour être transmise aux groupes membres.

Pour votre première implantation à l'étranger : le portage abri

Trouver un hébergement et un support logistique peut s'avérer compliqué et onéreux. Parmi les membres, certains groupes proposent des bureaux à prix coûtant aux PME qui en font la demande auprès de Pacte PME International. Cet hébergement peut concerner les salariés de l'entreprise ou des VIE (volontaires internationaux en entreprise). La demande de portage s'effectue en ligne. Attention : dans le cas d'un VIE, toute demande d'intervention de Pacte PME International doit être validée par Ubifrance.

Pour conquérir des marchés en synergie avec des clients et partenaires : le portage stratégique

Si l'un des groupes membres de Pacte PME International est déjà votre client ou votre partenaire, vous pouvez déposer en ligne une demande d'accompagnement stratégique orientée vers lui. Pacte PME International en assure le suivi individualisé jusqu'à la mise en contact avec les interlocuteurs pertinents au sein du groupe. Pacte PME identifie en outre, au sein des groupes qui sont ses membres, des opportunités export pour les PME porteuses d'une offre spécifique. En vous inscrivant sur le site www.pactepme.org, vous pourrez être informé de ces opportunités.

PRÉPARATION

- Validation de votre projet export avec votre CCI ou CCE
- Transmission du dossier validé à Pacte PME International

PRÉPARATION

HÉBERGEMENT DE VIE

- Constitution du dossier VIE auprès d'Ubifrance
- Transmission du dossier à Pacte PME International par Ubifrance

HÉBERGEMENT DE SALARIÉ

- Demande en ligne auprès de Pacte PME International
<http://www.pactepme.org/international>

PRÉPARATION

- Pour orienter la demande vers un groupe client ou partenaire : demande en ligne auprès de Pacte PME International
<http://www.pactepme.org/international>

TRAITEMENT

- En dialogue avec vous, Pacte PME International identifie les porteurs potentiels en fonction de votre secteur d'activité et de la zone géographique visée

TRAITEMENT

- En dialogue avec vous, Pacte PME International identifie les porteurs potentiels en fonction de votre secteur d'activité et de la zone géographique visée
- Pacte PME International valide la possibilité d'un hébergement auprès de ces porteurs potentiels

TRAITEMENT

- En dialogue avec son correspondant au sein du groupe visé, Pacte PME International identifie les interlocuteurs pertinents pour votre entreprise

MISE EN RELATION

- Pacte PME International assure votre mise en relation avec les interlocuteurs pertinents au sein du ou des grand(s) compte(s)

MISE EN RELATION

MISE EN RELATION

ÉVALUATION

- Un questionnaire de satisfaction vous est envoyé pour évaluer l'intervention de Pacte PME International
- Un suivi semestriel de l'avancement des projets est, en outre, assuré

ÉVALUATION

ÉVALUATION

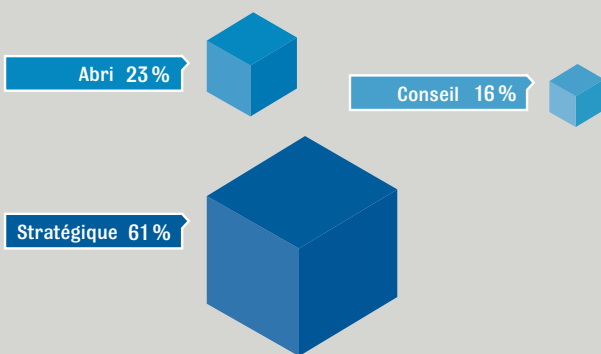
Pacte PME International, les premiers résultats

Les 200 premières demandes reçues ont permis de confirmer l'utilité du dispositif, pour les PME qui l'utilisent comme pour les groupes membres.

La durée moyenne d'instruction d'un dossier est d'un mois. Elle débouche sur la mise en contact de la PME et de ses interlocuteurs pertinents au sein des filiales d'un groupe.

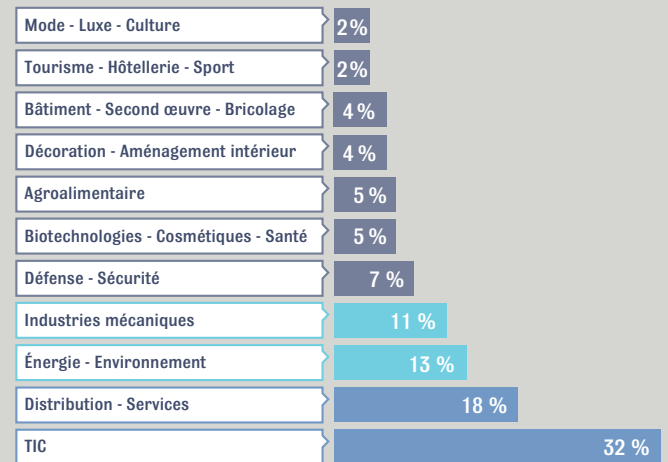
Répartition par type de demande PME

Les demandes d'accompagnement reçues par Pacte PME International concernent pour près des deux tiers des dossiers le portage stratégique.



Répartition des demandes par secteur*

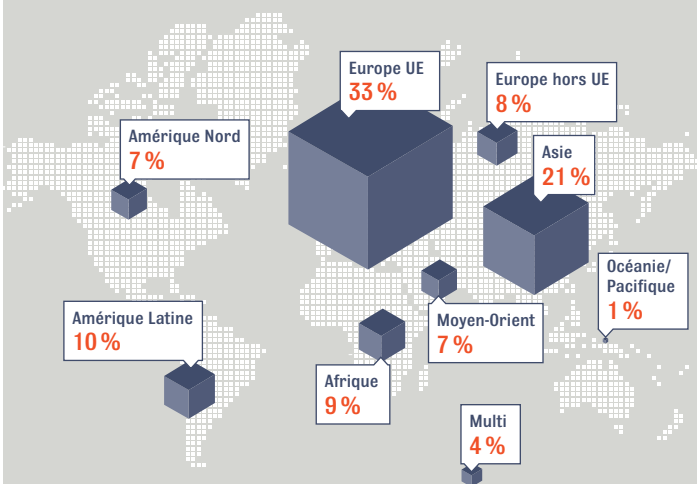
Si les secteurs d'activités sont variés, deux se détachent : les TIC et les services. Pour l'industrie, ce sont les secteurs mécanique et énergie/environnement qui sont en tête.



* Nomenclature simplifiée UbiFrance

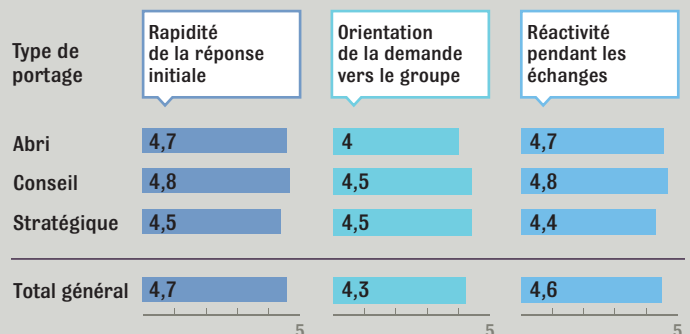
Répartition des demandes par destination export

Les destinations recherchées par les PME sont, elles aussi, variées avec une légère avance de l'Europe (33 %) et de l'Asie (21 %).



Taux de satisfaction des PME

Les réponses des PME au questionnaire d'évaluation 2009 laissent apparaître un avis très positif sur l'action de Pacte PME International. Un suivi semestriel permet d'évaluer le taux de satisfaction par rapport à l'intervention des groupes.



www.pactepme.org/international

Pacte PME International

2, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris
 T +33 (0)1 45 23 54 91 - F +33 (0)1 45 23 11 89
international@pactepme.org